

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Toulouse (31)

## Réponses de Nadia Pellefigue, au nom de la liste « Une Nouvelle Energie pour Toulouse - La Gauche, l'Ecologie, les Toulousain.e.s »

— le 11/02/2020 à 14:59 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 40 millions d'euros

*Ce budget sera attribué aux investissements cyclables à l'échelle de l'agglomération. Les services cyclables, comme la redevance au VéloToulouse, feront l'objet d'un budget dédié.*

*Etes-vous favorable à revoir à la hausse le budget cyclable actuel ? A quel niveau ? A publier un bilan annuel, transparent et vérifiable des investissements qui auront été réalisés pour le vélo, ainsi qu'un programme prévisionnel en début de chaque année ?*

Oui. Nous souhaitons dès le début de notre mandat mettre en place un plan vélo ambitieux, comportant un important volet d'investissements pour proposer des infrastructures sécurisées dédiées au vélo :

- voies express vélos vers les zones d'activité et d'emploi
- création de vraies pistes cyclables en ville sans discontinuités et sécurisées
- création de stationnement vélo en sécurité aux deux extrémités du déplacement, aussi bien au domicile, que sur les lieux d'étude, de travail, de loisirs ou devant les commerces, les services... comme Rotterdam.

Cela passera par une mise à jour du plan vélo, et l'affectation d'un budget annuel conséquent nous souscrivons à votre évaluation d'un besoin de 400 millions d'euros sur 10 ans, soit en moyenne 40 millions d'euros par an.

Nous avons également proposé la mise en place d'un parlement des mobilités, et d'une autorité organisatrice unique en charge des mobilités. Nous veillerons à ce que cette nouvelle instance intègre des représentants des usagers et des associations intervenantes sur les mobilités et les entreprises (premiers financeurs des transports publics) dans les organes de décisions.

Ces organes permettront un suivi opérationnel régulier du plan vélo.

#### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Malheureusement, à Toulouse, les services techniques l'utilisent très peu, et il y a à ce jour plus de 2000 observations qui attendent d'être traitées.*

*Quelle est votre position par rapport à Velobs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?*

Oui. Si les élu.e.s de notre liste sont déjà pour un grand nombre des acteurs/trices de la transition écologique, et tou.te convaincu.e.s de la nécessité et de l'urgence de cette transition, il est indispensable de diffuser cette culture au sein d'institution, et pas seulement les technicien.nes en lien avec le vélo. Nous proposons d'ailleurs de mettre en place le forfait mobilité durable (ex-Indemnité Kilométrique Vélo) pour les agents de la collectivité. Nous sommes donc favorables à cette formation.

Pour une collectivité qui souhaite garantir de vraies pistes cyclables en ville sans discontinuités et sécurisées, Velobs nous semble un outil précieux, et déjà riche de l'expertise d'usage des nombreux cyclistes de l'agglomération. Nous le ferons donc adopter par les services techniques afin d'instaurer un véritable dialogue entre les parties prenantes.

Nous souhaitons également encourager et accompagner la cartographie de la ville par les citoyens et velobs est un très bon exemple de bonne pratique. Nous élargirons cette pratique à de nombreux domaines (voirie, commerce, besoin en service...)

## Développer un réseau cyclable cohérent

### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif, avec un phasage de la réalisation ligne par ligne à raison d'une ligne par an. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais ne nous a pas été présenté dans le détail. Pour que celui-ci soit qualitatif, des arbitrages devront être faits aux dépens de la voiture aux endroits où l'espace est contraint (suppression de files de circulations ou de stationnements), avec en particulier un réaménagement de la ceinture des boulevards.

*Etes-vous favorable à la création d'un REV réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quel calendrier ?*

Oui. Notre plan urgence mobilité prévoit des mesures ayant un impact sur la place de la voiture en ville :

- Améliorer les dessertes ferroviaires vers (et au départ de) Toulouse pour encourager les alternatives à la voiture individuelle.
- Pour celles/ceux qui devraient quand même prendre leur véhicule, mettre en place des parkings aménagés sécurisés proches des stations de métro : les portes de Toulouse (lieux de connexions intermodales avec des départs de navettes, vélos, etc...)
- Investir dans un plan Vélo d'envergure pour proposer des infrastructures vélo avec voies express vers les zones d'activité et d'emploi, création de vraies pistes cyclables en ville sans discontinuités et sécurisées, création de stationnements sécurisés en nombre suffisant
- Développer les bus en sites propres et rendre les transports en commun plus propres et efficaces

La réalisation de ces engagements réduira de fait très fortement la place de la voiture dans la Métropole, a fortiori sur Toulouse où nous nous fixons un objectif de -50% d'ici la fin du mandat.

Le Réseau Express Vélo est l'un des axes du plan vélo évoqué en réponse à la proposition n°1.

### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération comme proposé sur <https://velomax.2p2r.org/>. Certains de ces axes ne pourront être aménagés qu'avec la suppression de stationnement automobile ou la mise à sens unique.

*Etes-vous favorable à la création de ce réseau réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer les aménagements cyclables ? Quel budget pour ce réseau cyclable ? Quel calendrier ?*

Oui. Comme évoqué dans la réponse à la proposition n°1, nous voulons mettre en place rapidement un plan vélo ambitieux. La volonté de concertation permettra aux acteurs du terrain comme 2p2r d'approfondir/d'appliquer les propositions du SCDA réunies dans l'outil velomax.

### Action n°5 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'île du Ramier en le réaménageant en un grand parc naturel de centre ville et en y limitant très fortement l'accès aux véhicules motorisés

*Etes-vous prêt à réexaminer le projet actuel de réaménagement, qui laisse encore trop de place à la voiture ? Avec quelles orientations ? A quelle échéance ?*

Oui, nous réexaminerons le projet actuel. Les nouvelles orientations seront définies en concertation avec les habitant.e.s, le collectif du Ramier et les associations d'usagers (sport, vélo...), qui doivent être impliquées dans un projet d'une telle envergure. L'île du Ramier doit également pouvoir constituer une vraie continuité écologique et une réserve de biodiversité, ce sera notre priorité.

Ces aménagements impliqueront également de revoir les modes de déplacements, d'y interdire progressivement l'accès aux véhicules motorisés.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°6 : je m'engage

Réviser le Plan de Déplacement Urbain afin de le rendre plus ambitieux pour les modes actifs : nous avons lancé un recours contre la révision du PDU initié par l'équipe sortante, car si celui-ci était mise en oeuvre, il en résulterait en 2030 sur l'agglomération une augmentation des émissions de GES, de la circulation automobile et de la pollution de l'air.

Un de ses problèmes est le projet de 3ème ligne de métro qui est extrêmement coûteux (2.7 milliards) pour une efficacité relative (180 000 déplacements / jour).

*Quelle est votre position par rapport au PDU et au projet de 3ème ligne de métro ?*

Le temps de rédiger et faire adopter un nouveau PDU, la moitié du mandat se sera écoulé. Nous n'avons plus le temps, il faut agir dès maintenant. Nous procéderons donc par modifications, dans le sens des objectifs que nous avons indiqué dans notre plan d'urgence mobilité. Sauf à ce que le tribunal administratif saisi sur l'illégalité de certains points du PDU statue positivement en faveur des demandeurs, ce qui contraindrait à sa révision.

Même s'il est imparfait, le projet de 3ème ligne de métro sera poursuivi. Il faudra le réétudier, d'abord pour sécuriser son financement (une augmentation du Versement Transports Entreprise est à l'étude), puis consolider son calendrier qui nous amènera vraisemblablement au-delà du mandat qui s'ouvre.

Ce n'est donc pas cette 3ème ligne qui participera à court-moyen terme à l'amélioration des conditions de transport sur la métropole, raison pour laquelle nous lancerons sans attendre notre plan d'urgence pour les mobilités.

#### Action n°7 : je m'engage

Revoir les plans d'aménagements routiers : le Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM) est un grand plan d'aménagements routiers voté par la métropole en 2019 pour un montant total de 1,9 milliard d'euros, soit la moitié du montant qui sera investi dans les transports en commun et les modes actifs par le PDU (3,8 milliards d'euros). La majeure partie de ce plan d'aménagement concerne la voiture et va avoir pour conséquence de préserver son attractivité et donc provoquer l'augmentation du trafic automobile et de la pollution, comme par exemple le projet de jonction Est.  
*Quelle est votre position par rapport aux projets purement routiers du PARM ? Et en particulier sur la jonction Est ?*

Nous n'avons pas la même vision des besoins en infrastructure que la municipalité actuelle. Notre plan d'urgence mobilité tel qu'évoqué en réponse à la proposition n°3 aura par exemple pour conséquence la réduction de la place de la voiture dans notre ville, avec la mise en place d'infrastructures adaptées, comme par exemple les « Portes de Toulouse » (7 portes à étages végétalisés construites aux entrées/sorties de ville afin d'y accueillir des stationnements pour les véhicules individuels, et de réduire ainsi la circulation automobile dans la ville, rendre la ville aux piétons, aux mobilités douces et actives, et la préserver de la pollution). En conséquence, nous demanderons la révision du PARM, et son contenu sera débattu au sein du « parlement des mobilités » que nous voulons mettre en place. Notre objectif de réduction de la part des véhicules individuels, doit rendre, de fait, inutile les nouvelles infrastructures routières (hors accès aux lieux d'intermodalité). De plus nous nous sommes engagés à évaluer tous les projets et à conditionner leur réalisation à leur absence d'impact sur le climat et la biodiversité.

#### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Nous proposons ainsi de mettre en place de boucles de circulation (l'entrée et la sortie d'un quartier en véhicule motorisé se fait par le même côté, rendant le transit à travers le quartier impossible) et des zones piétonnes dans les faubourgs et les villes de l'agglomération. Ceci permettra de plus de créer des zones de convivialité.  
*Etes-vous favorable à mettre en place ces mesures ? Dans quels quartiers ? A quelle échéance ?*

Oui, nous sommes favorables à de tels mesures, qui ont déjà fait leurs preuves depuis plus de 20 ans dans des villes telles que Strasbourg. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des « Fabriques des quartiers », instances de dialogue que nous mettrons en place avec les habitant.e.s dans chaque quartier. Nous proposerons de revoir l'ensemble des flux automobiles pour pacifier des quartiers en reprenant le modèle barcelonais des blocs, avec des îlots résidentiels pacifiés.

#### Action n°9 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse : celle-ci doit être mise en place sur l'agglomération Toulousaine d'ici la fin de l'année 2020, mais son périmètre et ses heures d'applications n'ont pas encore été définis.  
*Quelles sont vos propositions pour la ZFE (périmètre, heures d'application et véhicules concernés) ?*

Nous reverrons le projet de ZFE de l'actuelle majorité pour l'améliorer et garantir son efficacité pour les habitants : La zone à faibles émissions (ZFE) a pour objectif principal de réduire l'exposition aux particules liées aux motorisations diesel. Or, son utilisation peut également servir à réduire la part modale des véhicules individuels et la consommation d'énergies fossiles.

Cette ZFE devra donc évoluer vers la sortie complète des véhicules diesel d'ici à la fin du mandat et des véhicules essence d'ici à 2030 sur tout le centre-ville de Toulouse. Son périmètre géographique sera réévalué pour viser des objectifs ambitieux en termes de réduction des émissions. Dans ce cadre, il sera nécessaire, en concertation avec les Toulousains, de :

- Définir des zones de circulation différenciées pouvant aller jusqu'à l'interdiction des véhicules sur certaines voies au centre-ville,

- Revoir le paramètre de choix d'interdiction des véhicules sur la base des vignettes Crit'Air (actuellement interdiction des niveaux 4 et 5) pour prendre en compte plutôt les usages (être plus juste socialement et rechercher des dispositifs basés sur les usages afin permettre ponctuellement des accès pour des visites médicales, PMR ...) mais prendre en compte aussi la cylindrée et le poids des véhicules pour dissuader l'usage de grosses voitures ou SUV inadaptés au milieu urbain.

- Déployer des navettes de rabattement, TAD (Transports à la Demande) et Mobibus (pour les personnes à mobilité réduite) pour accompagner socialement les impacts de la ZFE sur les personnes les plus en difficulté.

Nous prendrons également en compte les cartes d'expositions fournies par Atmo Occitanie dans la définition des zones urbanisables et pour l'implantation des établissements sensibles.

### Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Exemples : les allées Etienne Billières, l'avenue de Grande Bretagne ou l'avenue Paul Séjourné.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Sur quels axes plus précisément ? A quelle échéance ?*

Oui, nous sommes favorables, comme indiqué dans notre réponse à la proposition n°3, au réaménagement des avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des mobilités douces. Un certain nombre de stationnements seront également supprimés au profit d'aménagements cyclables et piétons. Nous reprendrons ces exigences dans une charte d'aménagement de l'espace public.

Sans avoir aujourd'hui une liste exhaustive, nous pouvons également citer la route de Saint Simon dans le quartier des Arènes, où une collègienne a récemment été renversée sur la 2x2.

### Action n°11 : je m'engage

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : la rocade, avec la réservation d'une file aux transports en commun et covoiturage. Cette transformation se ferait en 2 étapes : une 1ère avec limitation à 70km/h et la réservation d'une file, puis une 2ème étape avec une limitation à 50km/h et l'ajout d'une voie verte.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?*

Oui. Notre plan d'urgence mobilité prévoit une reconfiguration de la rocade pour permettre :

- La réservation de voies (ou au moins la bande d'arrêt d'urgence) au transport collectif
- La circulation de navettes entre les portes de Toulouse
- Une baisse progressive de la vitesse autorisée afin de permettre une plus grande fluidité du trafic et une priorité au covoiturage
- L'interconnexion des navettes sur la rocade avec les infrastructures existantes partout où cela est possible (métro, train, voies vertes, avenues)

### Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Nous proposons que l'ensemble de la voirie de l'agglomération (y compris les villes de la périphérie) soit limité à 30 km/h, hors voies rapides, ce qui représente plus de 95% de la voirie.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? Agirez-vous pour que cette mesure soit étendue aux communes de la métropole ? A quelle échéance ?*

Oui, nous y sommes favorables.

### Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : les rives centre-ville du canal de midi et du canal de Brienne, avec suppression du stationnement et conservation d'une simple voie de desserte riverain-e-s. L'autre rive sera réaménagée en une chaussée à double sens automobile ainsi qu'une voie verte.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?*

Oui, nous y sommes favorables.

### Action n°14 : je m'engage

Transformer en zone piétonne le Pont-Neuf et l'axe Est-Ouest, de la rue de Metz à la place Saint Cyprien, avec un réaménagement de la halle aux grains et des allées Etienne Billières, et la transformation de l'hyper-centre en Zone à Trafic Limitée (ZTL).

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?*

Oui. Dans le cadre de la suppression des trafics de transit, sommes favorables à la transformation de l'axe Halle au grain – Place intérieure Saint Cyprien, avec la suppression de la circulation automobile. La suppression de la circulation des bus devra être étudiée de manière précise car nous souhaitons favoriser leur développement, et de nombreux bus desservent aujourd'hui le cours Dillon et la place Esquirol.

### Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Oui, nous y sommes favorables, la sécurisation des abords des écoles est une nécessité : coupler l'aménagement de l'espace public avec le soutien aux initiatives de « Pédibus » ou « Cyclobus », qui permettent également de susciter des solidarités entre les parents.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Oui, nous y sommes favorables.

### Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Oui, nous sommes favorables à la relance et la revalorisation de la prime à l'achat des Vélos à Assistance Electrique, tout juste remise en place sous condition de ressource par la métropole fin 2019.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Oui, c'est une bonne opportunité qu'il faut saisir.

### Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Oui. Plusieurs membres de ma liste sont déjà des cyclistes assidus, vous pouvez compter sur eux/elles pour motiver leurs collègues !

Des moyens seront mis à leur disposition pour les inciter à la poursuite de ce mode de déplacement. (Garages ou stationnements sécurisés au Capitole et à la Métropole, douches, possibilité de location de matériel, parc de vélos mutualisé...)

### Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Oui, comme indiqué dans la réponse à la proposition n°2, nous souhaitons une collectivité exemplaire, l'indemnité kilométrique vélo est un moyen d'inciter à la pratique.

### Action n°21 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Oui, nous devons sensibiliser, inciter, mais la sécurité des usagers piétons et vélo est prioritaire, la verbalisation des comportements irrespectueux est un complément à l'aménagement de la voie publique.

En complément, nous considérons que le développement de la culture vélo passera également par :

- Des cours de vélo dans les CLAE,
- La fermeture de certaines voies à la circulation, lors d'opérations « dimanche sans voiture »
- L'aide aux associations de réparation et réemploi de vélos pour faciliter l'accès à bas prix (cycle-re) et les démultiplier au sein des petites entreprises.

## Commentaires généraux

En préambule à votre questionnaire, je souhaite présenter de manière succincte les enjeux que nous avons identifiés et les axes du plan d'urgence mobilité que nous avons proposé pour y répondre, afin de montrer la cohérence de la démarche qui sous-tend les réponses à vos différentes questions. Signe de l'importance que nous portons à ce sujet, ce « Plan d'urgence pour les mobilités » est l'un des deux premiers sujets que j'ai souhaité aborder au cours de cette campagne électorale, lors de ma conférence de presse du 17 novembre 2019.

Un plan d'urgence pour les mobilités, pour :

- Résorber les bouchons
- Encourager la transition écologique et protéger la santé
- Favoriser le pouvoir d'achat des plus fragiles avec une tarification solidaire
- Promouvoir une ville apaisée à la pointe des transitions

Nos réflexions convergent avec les travaux de votre association, que nous avons rencontrée à plusieurs reprises.

Notre projet est articulé autour de 4 axes :

- La mise en place rapide d'infrastructures spécifiques pour densifier l'offre, sécuriser les déplacements piétons et vélo, rendre les transports propres et efficaces notamment avec des outils permettant d'utiliser facilement et de coordonner plusieurs modes de déplacement (site internet global, interconnexion des moyens de déplacement...);
- La mise en place d'une tarification solidaire et plus juste des transports en commun comme levier de changement de mode de déplacement au profit des transports en commun et modes doux (vélo, piétons...), des gratuités en cas de pics de pollution, le samedi, pour les nouveaux toulousains pendant 3 mois...;
- La mise en place d'actions de médiation et de pédagogie pour faire changer les comportements ;
- La mise en place d'une nouvelle gouvernance des Transports pour jouer collectif.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre engagement et salue votre expertise qui nous a inspirés.

Souhaitant pouvoir compter encore sur votre participation à nos projets quand nous serons élus, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Nadia Pellefigue